

## Communiqué

### **Métropole de Paris : le vœu du groupe UMP pour la défense des collectivités voté au Conseil général**

*Lors de la séance du Conseil général du 21 octobre, deux vœux relatifs aux territoires ont été déposés. Le premier, présenté par Christian Favier, souhaite réaffirmer la pertinence des départements en Ile-de-France. Le second, déposé au nom du groupe UMP – Val-de-Marne Autrement, concerne directement le projet de loi actuellement en discussion qui tend à créer la « Métropole de Paris » et défend l'ensemble des collectivités territoriales.*

Bruno Tran, au nom du groupe UMP – Val-de-Marne Autrement, s'est abstenu lors du vote présenté par le président du Conseil général et en a précisé les raisons. En effet, le vœu présenté par l'élus Front de Gauche, en demandant au Gouvernement de confirmer l'existence, la place et le rôle des départements, n'est pas suffisant et ne répond pas pleinement à la menace qui pèse sur nos territoires. Avec ce projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, ce sont toutes les collectivités et leurs habitants qui sont menacés. Pas seulement les départements.

C'est pourquoi, le groupe UMP – Val-de-Marne Autrement a présenté à son tour un vœu dénonçant l'atteinte portée aux compétences des Communes, Intercommunalités et Départements, ainsi que le risque de voir se créer une strate technocratique supplémentaire sans aucune prise avec la réalité.

Le groupe UMP – Val-de-Marne Autrement demande par conséquent au Gouvernement de prendre en considération les remarques et avis exprimés depuis de longs mois par les élus locaux, notamment par les élus de Paris Métropole, dont le Vice-Président Jacques Martin est membre de notre groupe. Les élus UMP du Conseil général du Val-de-Marne souhaitent que le Gouvernement réponde favorablement à la demande de concertation avant l'adoption de ce projet de loi et que la phase de préfiguration prévue dans la loi soit destinée à co-élaborer la future Métropole et ce, dans un délai réaliste de 2 à 3 ans.

Malgré les interrogations et les craintes d'un grand nombre d'élus locaux issus de tous groupes politiques, les élus socialistes se sont opposés à ce vœu. Ils ont d'ailleurs été les seuls à le faire.

**Aussi, avec le soutien des élus centristes et non-inscrit, le vœu déposé par les élus UMP a été adopté hier en séance.**